

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LA DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT AU LOT 4 803 719,
SITUÉ À SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

Avis public est donné par la présente, par la soussignée, Mme Émilie Trottier, secrétaire-trésorière de la municipalité, qu'une séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le **5 octobre 2020**, à **19h30**, à la salle du conseil, située au 1962, boulevard Saint-Joseph Ouest, Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham.

Le conseil municipal devra statuer sur une demande de dérogation mineure concernant le lot 4 803 719, afin d'autoriser la construction d'un garage détaché avec une marge de recul avant latérale de 1.83 mètre donnant sur le chemin du Sanctuaire, alors que le règlement de zonage 382-05 prévoit une marge avant latérale minimale de 7.5 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Majorique-de-Grantham, ce 11^{ième} jour du mois de septembre 2020.


Mme Émilie Trottier
Directrice générale et secrétaire-trésorière